



COMMUNIQUE FO POLICE MUNICIPALE

Audience au ministère de l'Intérieur Où est passé le volet social du Beauvau ?

FO-Police Municipale a été reçue en audience par la Directrice de Cabinet de Monsieur le ministre de l'Intérieur, François-Noël BUFFET.

Notre délégation était composée de Laurent MATEU, Secrétaire Fédéral de la Fédération FO SPS, et Ludovic DURAND, Secrétaire Général de FO PM.

En préambule, il nous a été présenté un rappel historique du **Beauvau de la Police Municipale**, rappelant notre place comme **3^e force de sécurité intérieure**. Très vite, nous avons constaté – avec regret – que **le volet social avait disparu** de la feuille de route.

Nous avons **rappelé avec insistance** que le Beauvau concernait également **les retraites**, sujet sur lequel l'ancienne ministre Dominique FAURE s'était engagée, allant même jusqu'à faire des propositions concrètes. Pourtant, **plus aucune trace** de ce dossier **dans les perspectives à venir**.

Nous avons pris connaissance de **l'agenda législatif** :

- Préparation du texte de loi avant l'été 2025 ;
- Étude à l'Assemblée nationale pour une **adoption en décembre 2025** ;
- Partie réglementaire prévue entre **janvier et juin 2026** pour une publication des décrets ensuite.

Concernant le retour du Beauvau, plusieurs axes sont envisagés, soit par la loi, soit par voie réglementaire :

- **Statut d'OPJ** : FO PM réaffirme son **opposition**. Nous demandons un **statut dérogatoire**, à l'image de celui des fourrières, avec un dispositif **optionnel** selon les besoins des communes et des missions clairement définies,
- **Accès aux fichiers** : uniquement **SIV et fichier des assurés**, le reste, reste en débat, car nous avons exprimé **notre inquiétude sur une mauvaise utilisation**,
- **Carte de Police avec numéro RIO**, à l'instar des collègues PN/GN,
- **Création d'une administration de contrôle** de la PM,

- Développement des mises à disposition ou prêts de matériel entre collectivités,
- Renforcement de l'usage des caméras-piétons,
- Passerelle ASVP/PM à l'étude,
- Autorisation pour les gardiens stagiaires d'être présents sur la voie publique,
- Création d'une médaille de la police municipale,
- Carte professionnelle pour les policiers municipaux retraités,
- Simplification et allègement de la formation initiale.

Des annonces qui, si elles vont dans le bon sens sur certains aspects **opérationnels**, **ne répondent en rien à la question sociale**.

Nous avons **interpellé** une nouvelle fois nos interlocuteurs :

Où est passé le volet social ? Où en est le dossier des retraites ?

Réponse : "le sujet est renvoyé au conclave". Cela **n'est pas acceptable**.

Nous avons également **insisté sur le passage en catégorie B**, mesure légitime, peu coûteuse pour les collectivités, alors que nous sommes déjà en **catégorie C+**. Là aussi, **aucune avancée concrète**.

Pour FO-Police Municipale, le compte n'y est pas.

La coquille est vide.

Certes, certaines mesures annoncées pourraient améliorer notre quotidien, mais elles restent **insuffisantes** face à la réalité du terrain, à **la violence que nous subissons chaque jour**, et à **l'absence de reconnaissance statutaire et sociale**.

FO PM poursuivra le combat.

Nous **n'excluons aucun moyen d'action** à l'avenir pour faire pression et défendre la profession avec la fermeté qu'elle mérite.

Fai à Paris, le 16 mai 2025

